



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

www.courses-sur-sable.fr
www.ffmoto.org

COURSE SUR SABLE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURANCE TT

Paris, le mardi 17 janvier 2012.

LES PILOTES QUADS ET MOTOS AVAIENT RENDEZ-VOUS À HOSSEGOR

Après la GURP TT, c'était au tour du département des Landes d'accueillir le week-end dernier, le Championnat de France des Courses sur Sable pour la Ronde des Sables d'Hossegor, dernière épreuve préparatoire à l'Enduropale du Touquet Pas de Calais.

Le samedi

Pour la course des quads, troisième épreuve du Championnat de France Quads des Courses sur Sable Drag'on, deux pilotes, Romain Couprie et Jérémy Warnia, se détachent très rapidement dans les 3 premiers tours. Mais, emportés dans leur lutte, ils oublient la signification d'un drapeau jaune agité, qui signalait une chute. La décision tombe à la fin de l'épreuve, le Jury sanctionne les deux pilotes, moins 1 tour comme le prévoit le règlement. Romain Couprie rétrograde à la 7ème place lui qui avait la victoire, Jérémy Warnia écope également de la même sanction malgré son abandon au 4ème tour. C'est le pilote picard Jérôme Bricheux qui remporte l'épreuve.

Le dimanche

Pour les motos, quatrième épreuve du Championnat de France des Courses sur Sable, le froid s'est invité à la Ronde des Sables d'Hossegor et une marée capricieuse oblige l'organisateur à repousser le départ de 30 minutes.

Valentin Teillet passe en tête au 1^{er} tour de la course suivi de Damien Prévot, Tomas Allier, Jean-Claude Moussé, Milko Potisek, Adrien Van Beveren, et tous les ténors de la discipline. Au deuxième tour, Damien Prévot s'empare de la première place pour ne plus la quitter. Jean-Claude Moussé, quant à lui, remontera à 20 secondes dans les derniers tours. Damien Prévot gagne la Ronde des Sables 2012.

A noter que, comme pour les quads, le Jury de l'épreuve a dû sanctionner de pénalités, une trentaine de pilotes motos (non-respect du drapeau jaune, vitesse excessive dans les stands, circuit coupé, etc.).

Le Service Communication